



Voisin harceleur

Par KRETOA

Bonsoir

Un voisin et son fils harcèlent tout le quartier insulte rayent les voitures urinant devant les portes dans la nuit. La mairie et la gendarmerie est averti personne ne bouge. Est-ce que le maire peut les expulser sachant qu'ils sont propriétaires de leur logement ? Quel autre recours ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Non ce type de comportement ne permet pas d'expulser des personnes propriétaires de leur logement. Ce sont des "incivilités" passibles d'amendes mais encore faut-il les prendre sur le fait.